

2.2 Quelques éclaircissements sur

motilité

kinesthésique

tact – tactile – tacter

incorporation

Un schéma reprend toutes les définitions en page 5 de ce document.

Motilité

Le sens usuel de ce mot appartient au lexique de la physiologie pour "dénommer la faculté de se mouvoir d'un corps" (dictionnaire historique de la langue française, tome II, Le Robert, 1993, p.1278, cité par La Garanderie dans *Comprendre les chemins de la connaissance - Une pédagogie du sens*, Chronique Sociale, 2002).

Le mot apparaît pour la première fois en Gestion Mentale dans ce dernier ouvrage : "*La vie est mouvement; elle s'est développée dans et grâce au mouvement. C'est là la matière propre de son progrès. Elle en est l'outil. L'outil de sens va être vécu par l'homme comme "motilité, c'est-à-dire comme mouvement à sa disposition pour qu'il lui donne forme. **Sentir la motilité, c'est vivre le sens d'un pouvoir de mouvement.** (...). Le besoin de mouvement a besoin d'un champ pour que la motilité cesse d'agacer le sens. D'où les lieux d'espace et de temps pour que la motilité prenne forme de mouvement.*", pp. 54, 55.

En 2002, le mot est défini comme un potentiel de mouvement permettant d'accueillir le sens soit dans un lieu d'espace, soit dans un lieu de temps. Et il s'agit d'un mouvement vécu par la pensée en lien avec le corps : "*Cette motilité qu'il sent comme étant la sienne est celle d'un être pourvu d'un corps, immergé dans un monde. Elle appelle (...) des potentialités de mouvement qui habitent ce corps présent dans un monde.*" Elle l'incite à donner du sens à la vie à partir de ses sens.

Le mouvement est alors défini comme une dynamique de la pensée à partir du mouvement inhérent à la vie habitant le corps.

En 2009, dans la postface qu'il rédige pour le *Vocabulaire de la gestion mentale*, publié aux éd. Chronique Sociale, A. de La Garanderie parle d'un troisième lieu d'accueil : le mouvement. Voilà une autre acception de ce mot. Et l'auteur précise : "*Le mouvement pour fondement la motilité. Il est à la motilité ce que la durée et au temps et l'étendue à l'espace.*" (p.95) Le mot "motilité" n'a plus ici le statut d'une potentialité de mouvement, il caractérise plutôt la forme que l'activité perceptive donne aux objets mentaux élaborés par la conscience en contact avec l'objet de perception.

Kinesthésique

Au sens propre, le mot "kinesthésique" est utilisé pour caractériser la prise de conscience des sensations que nous avons des mouvements de notre corps.

A. de La Granderie utilise rarement ce vocable. Pourtant, on le trouve dans le texte de la conférence inaugurale du colloque de l'IIGM à Rimouski, en 2000. Ce colloque avait pour thème la mobilité de la pensée et, dans son texte, l'auteur, insiste sur le fait que certains "*ne se donnent ni images visuelles, ni sons, ni ne se parlent. Que font-ils donc? Ils mettent en mouvement leurs jambes, leurs bras leurs mains, afin de se saisir des choses et de les "appréhender" par ces mouvements qui leur procurent le sens.*" (p.35 des actes du colloque). Il s'adresse à eux et fait remarquer qu'ils créent du sens par le mouvement et le toucher. Il ajoute: "*Vous savez que vous pourrez ensuite, en son absence, imaginer que vous retrouverez refaisant les mêmes gestes demains, ses contours, son aspérité...etc. Vos gestes reproduits en évocation vous livreront grâce à ces mouvements, le sens d'objet qu'est cette chose.*" Il insiste ensuite sur le fait que les "*différentes familles d'habitudes évocatives*" devraient s'entraîner à pratiquer les autres types d'évocation et il précise : "*les deux premières familles seraient, pour leur plus grand bien, entraînées à se donner des évoqués kinesthésiques. Nous n'hésitons pas à nous servir de cette dernière expression.*"

Le mot est rarement utilisé par La Garanderie, mais il l'est dans le sens usuel.

Tact - tactile - tacter

Au sens courant, le mot "tact" désigne le sens qui permet de recevoir des informations par le toucher. Il est important de distinguer les sensations cutanées (froid, chaud, douleur, etc.) et les sensations haptiques qui proviennent des mouvements des doigts explorant des objets. Très souvent, c'est cette deuxième signification qui est sollicitée prioritairement quand on parle de tact..

Dès le moment où La Garanderie envisage un lieu de sens de mouvement, il l'associe au "tactile". C'est particulièrement apparent dans *Renforcer l'éveil au sens* où il utilise la métaphore des oisillons : l'oisillon aux longues ailes aurait un lieu de sens d'espace et privilégierait le

système sensoriel visuel, l'oisillon aux ailes moyennes aurait un lieu de sens de temps et privilégierait le système sensoriel auditif, tandis que l'oisillon aux ailes courtes aurait un lieu de sens de mouvement et privilégierait le système sensoriel tactile. "*Voient-ils une chose, il leur faut la prendre entre leurs mains pour l'épouser; s'ils entendent du bruit, ils s'interrogent pour savoir d'où il vient. S'ils découvrent la chose qui en est la source, il faut qu'ils s'en saisissent et s'efforcent de se rendre compte si par des mouvements qui proviendraient d'eux ils pourraient en tirer des sons.*"(p.69) Dans ce type de texte, le mot "tactile" reste proche du sens "haptique" et il concerne les préférences sensorielles, qui se répercutent bien entendu sur les processus évocatifs.

Cependant, à certains moments, les mots "tact" et "tacter" sont utilisés dans un sens beaucoup plus large. Quand, dans la postface au *Vocabulaire de la gestion mentale* (p.78), A. de La Garanderie écrit "*L'être humain par le toucher, par la vue, par l'ouïe tacte les choses. Par son sens interne, c'est son corps qu'il tacte.*" et quand, à la page suivante, il écrit : "*Les émotions, passions, idées, habitudes, etc. sont des réalités de conscience qu'il a tactées...*", on se rend compte que le verbe "tacter" prend un sens bien plus large : il est utilisé pour saisir la rencontre entre la conscience et l'objet d'information, qu'il soit concret ou abstrait. Il pourrait signifier "prendre contact".

incorporation

Le dictionnaire Robert signale un emploi ancien du verbe "incorporer" : *donner un corps, incarner*, et l'emploi moderne : *faire qu'une chose fasse corps avec une autre*.

Dans les deux acceptions revient l'idée de "corps" donnée par le radical. Dans ce travail de recherche, nous proposons d'utiliser le terme "incorporation" dans un sens inédit pour désigner la manière dont les personnes que nous avons interrogées s'emparent mentalement des objets d'information en les mettant en relation avec leur corps. Voir l'article sur les relations corps/objet. (Au chapitre 3.3 de ce compte rendu)

